FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 606
Moto-Club —— Moto Club de Gouy en Artois
N° d'affiliation —— 2582
Date —— 24/03/2019
Lieu —— Gouy en Artois
Organisateur technique - Frederic SCHOTS
E-mail —— rschots@orange.fr
Téléphone —— 06.08.51.15.01

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course —— ROTEAUX Erick Licence : 24629
Président du Jury ou Arbitre* —— VAN MULLEN Pascal Licence : 220955
Membre du Jury ——
Membre du Jury ——
Commissaire technique responsable —— DELESCAUT Stéphane Licence : 145208
Responsable du chronométrage —— DELESCAUT Céline Licence : 320592

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
65cc	7	11	65cc	
85cc	11	15	85cc	
125cc	13		125cc	
MX2	~~13~~ 15		jusque 250 4T	
MX1	15		250 2T & 450 4T	
Promotion	13		open	
Veterans	40			

Engagement :
Site Internet —— Engage Sports
Contact ——
Téléphone —— E-mail ——

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☐ oui ☒ non
Tarif :
Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☐ NON ☒ OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical ...Dr DEGUISNE
Nombre de secouristes 12
Hôpital le plus proche .....ARRAS
Nombre d'ambulance(s) 2
Temps de trajet (en min) ...10mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :
Nom du site .Circuit de Gouy en Artois
Adresse .....Gouy en Artois

Capacité Moto :
Pendant les essais : 40
En manche : 40

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : /...
En manche : /...

Caractéristiques :
Longueur du circuit 1870m
Largeur minimum de la piste 6m
Largeur de la grille 30m
Longueur de la ligne droite de départ ...80m
Nombre d'OCP* 23
**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club
Date : 14/1/2019

Visa de la Ligue
Date : 14/1/2019
F.F.M. Ligue Motocycliste Hauts de France

Visa de la FFM
Date : 06/02/2019
Numéro : 19/0112
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME FFM 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

PLAN DU CIRCUIT

(I)

ANNEXE

1/3

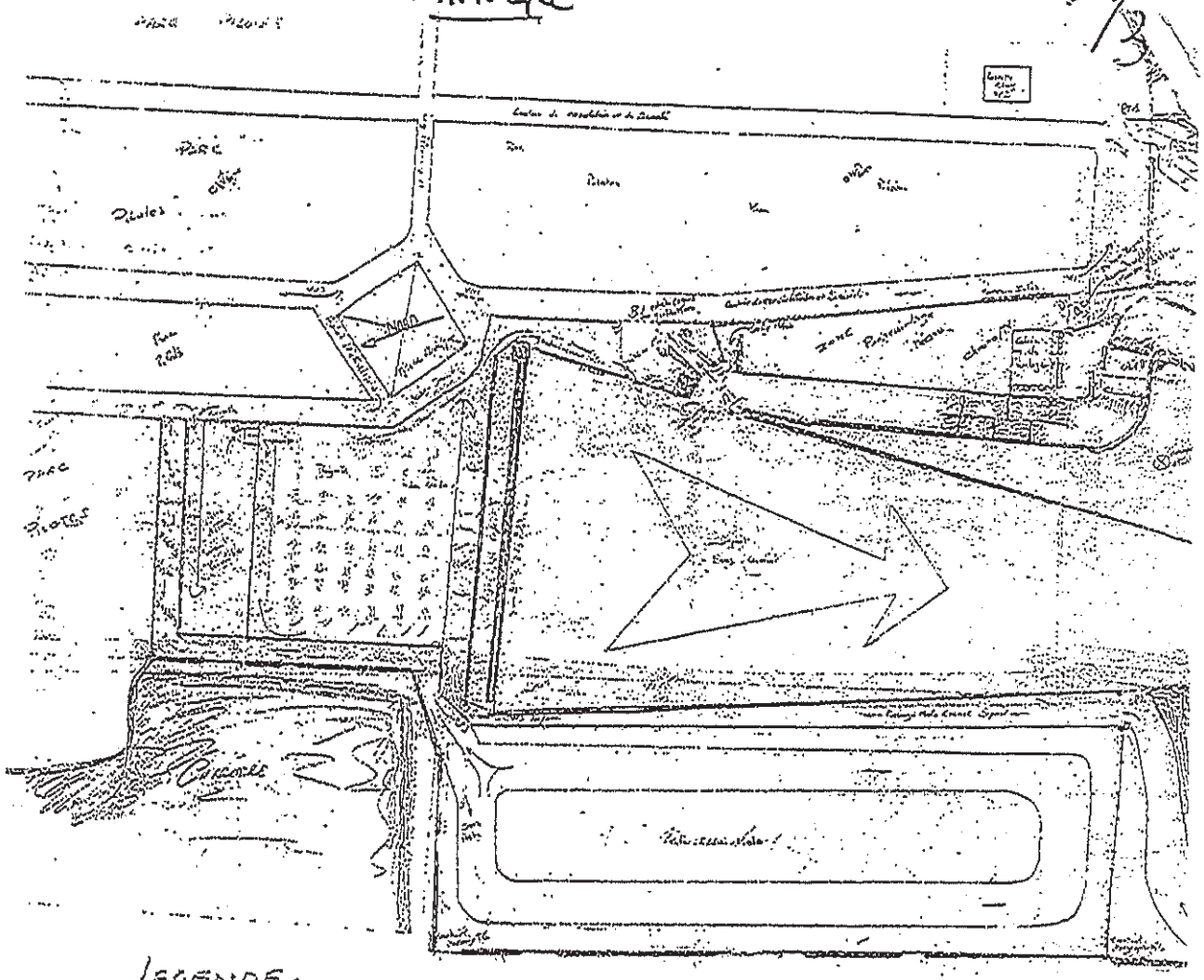

LEGENDE :

Definitions : B - Barrieres Accès Circuit

B1 - Entrée org/engins
- Sortie circuit Pilotes (1CM)

B2 - Entrée Entraînement/Piste Contrôle Pilotes (1-2 CM)

B3 - Accès Piste/zone Public org/engins

B4 - Accès Piste, org, engins

B5 - Accès Piste, org, engins + Accès V^ts Cloture ceci

B6 - Accès Piste org

B7 - Accès Piste/zone Public, org, engins

B8 - Idem B7

B9 - Idem + Accès Aire Pesage/Chrono/MECANO
+ Accès Cabine de Pointage / Direction de Course/Officiels

NOTA : Toutes les Barrieres Donnent accès au Service de Secours !

PTN. Portillon Réservé au Médecin.

CP : Coupures Circuit au Nombre de 36. Permettent l'accès des mauvaises les des Stages encadrés par 1 Educateur Diplomé

CP3 : Sortie Piste Pilotes pour Essais Départ FFM

CP36 : Entrée Piste Pilotes pour Entraînement Ligue/Chrono

CP 8 → 2d Coupure Eventuelle Éducatif.

II

2/3

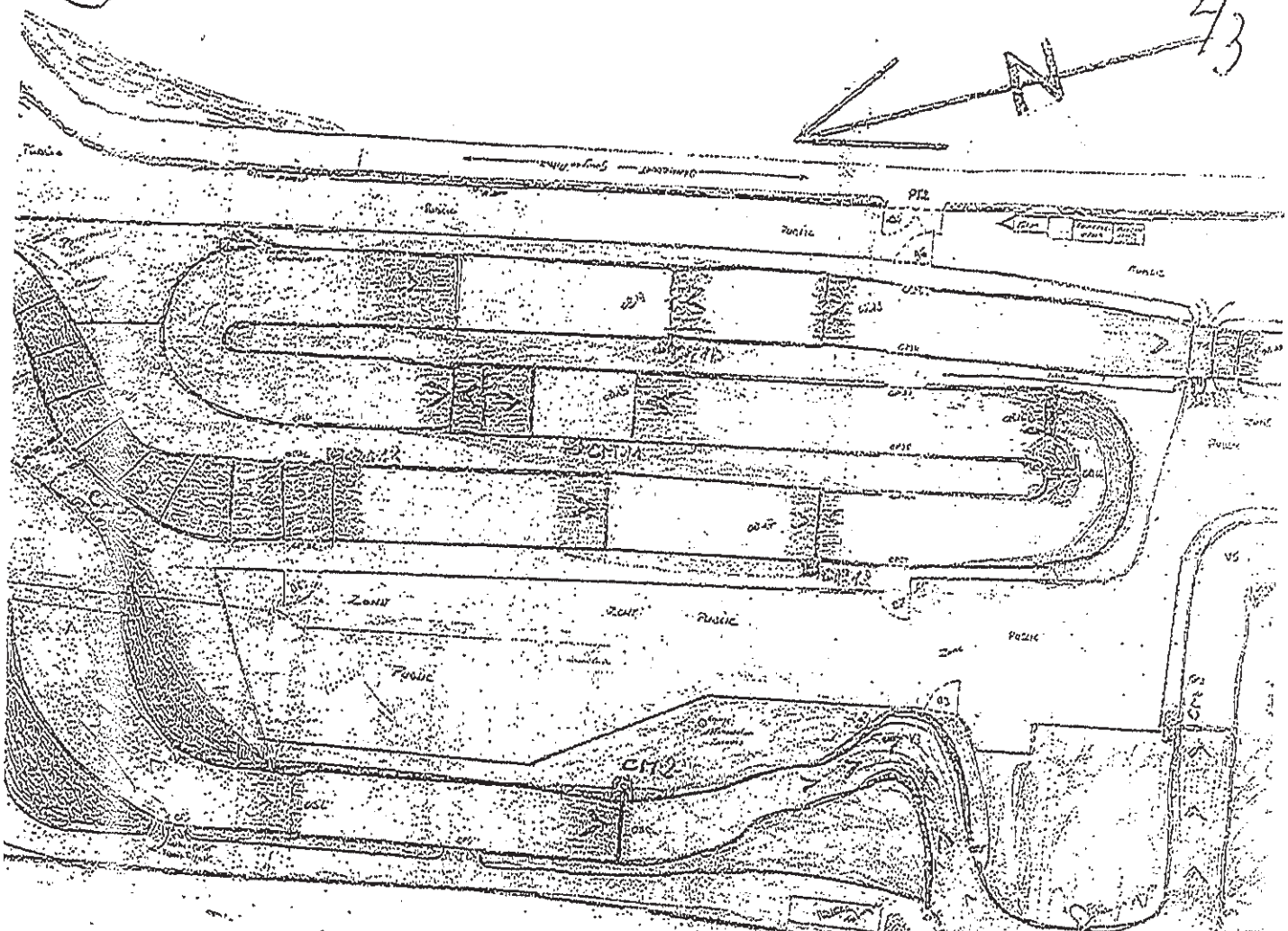

△ : indique la Montée / Descentes, les Appels et Réceptions des Sauts.
la Point Indique la montée

VG : Virage D/G. : Plat ou Relevé . au Nbre de. 24

T1 : Tunnel . Passage Public

OB : obstacle . Bosses . Table . Tremplin . Double . Vagues / etc)
au Nbre de 19.

CM : ⊠ Emplacement Prévu pour les Commissaires de Piste
au Nbre de 14 + Regulle + Direction + Entrée / Sortie Zone Chrono

PT : Portail au Nbre de 3.
PT1 : entrée / Sortie / Contrôle Public - Cassis N°2.
PT2 : entrée / Sortie . Secours - org . Engins
PT3 : idem PT 2.

Sécurité : ⊕ : possibilité emplacement équipe 1er Intervention Secours, au Nbre de 4

△ postes Sécurisés au Nbre de 5 / 2 Pers par Poste.)
B1 - B9 - △3 - PT 2 - PT3

Engins
é

EP : Eventuelle Passage pour org et Secours / Sécurité

- Profil des obstacles
Saut à Plat - OB1.

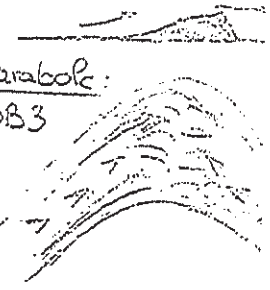

Parabole :
OB3

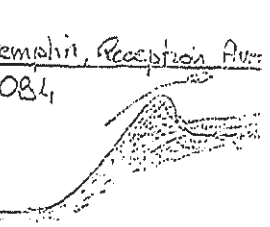

Tremplin, Réception Aux
OB4

III

3/3

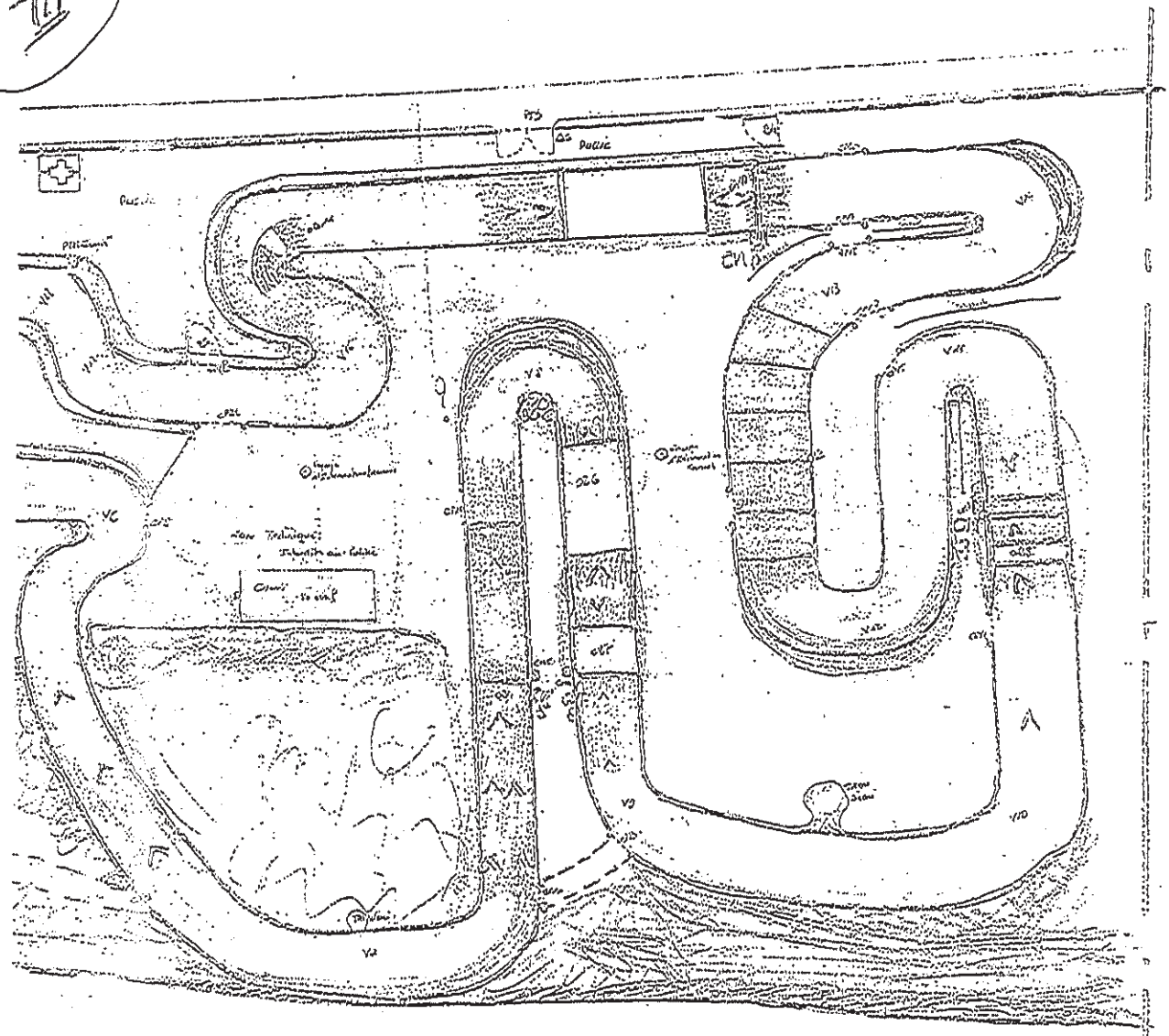

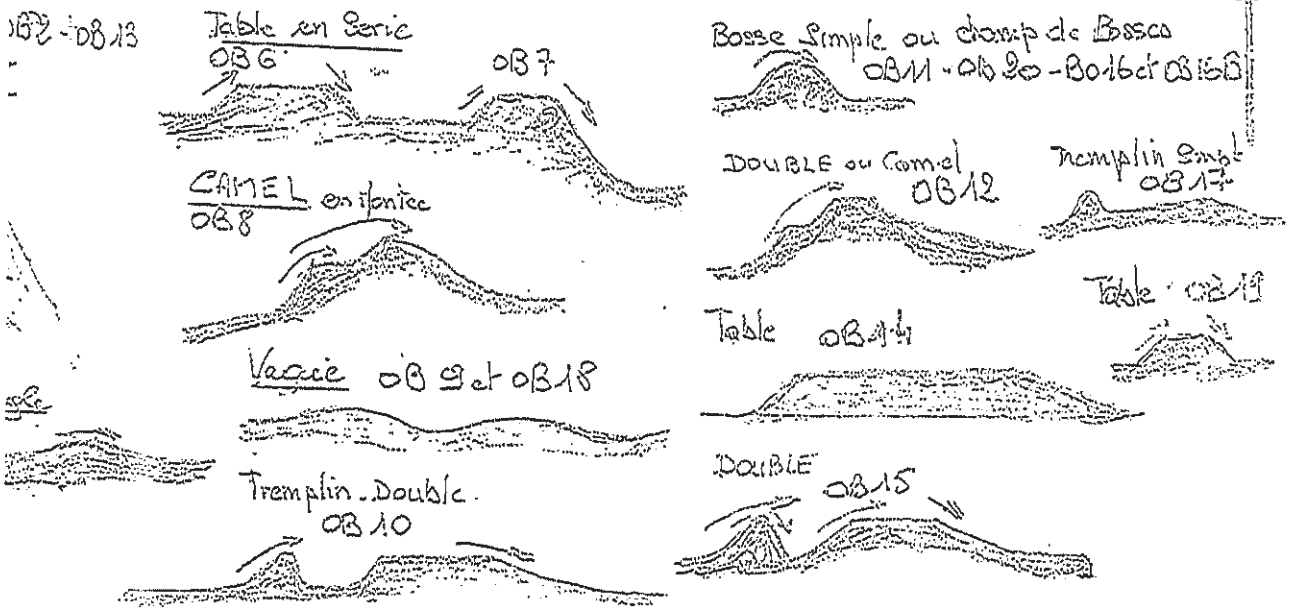

20 Juin 2017

LES ESSAIS DEBUTERONT A 8H00 PRECISES

HORAIRES ZONE NORD

PROGRAMME de la JOURNEE			
La série PROMOTION participera à leurs essais libres en fonction de leur cylindrée			
Les séries MX 1 et MX 2 et 125 2T pour le programme de la journée s'inverseront à chaque épreuve			
ESSAIS LIBRES			
8H à 8H10	GROUPE MX1	Essais Libre	10 MIN
8H15 à 8H 25	GROUPE MX2	Essais Libre	10 MIN
8H30 à 8H 40	GOUPE 125cc	Essais Libre	10 MIN
8H45 à 8H55	EDUCATIFS 65cc	Essais Libre	10 MIN
9H00 à 9h10	ESPOIRS 85cc	Essais Libre	10 MIN
9h15 à9h25	VETERANS	Essais Libre	10 MIN
ESSAIS CHRONOMETRES			
9h30 à9h45	GROUPE MX1	CHRONO	15 MIN
9h50 à10h05	GROUPE MX2	CHRONO	15 MIN
10h10 à 10h25	GOUPE 125cc	CHRONO	15 MIN
10h30 à10h40	Educatifs 65cc	CHRONO	10 MIN
10h45 à11h00	ESPOIRS 85cc	CHRONO	15 MIN
11h05à11h20	VETERANS	CHRONO	15 MIN
MANCHES			
11h30 à 11h45	PROMOTION	1 ère MANCHE	15 MIN + 1 T
PAUSE REPAS			
13h00 à13h20	CHAMPIONNAT REGIONAL MX 1	1 ère Manche	20 MIN + 1 T
13h25 à 13h45	CHAMPIONNAT REGIONAL MX 2	1 ère Manche	20 MIN + 1 T
13h50 à14h10	CHAMPIONNAT 125cc	1 ère Manche	20 MIN + 1 T
14h15 à 14h25	EDUCATIFS 65cc	1 ère Manche	10 MIN + 1 T
14h30 à 14h45	ESPOIRS 85cc	1 ère Manche	15 MIN + 1 T
14h50 à 15h10	VETERANS	1 ère Manche	20 MIN + 1 T
15h15 à15h30	PROMOTION	2 ème Manche	15 MIN + 1 T
15h35 à15h55	CHAMPIONNAT REGIONAL MX 1	2 ème Manche	20 MIN + 1 T
16h00 à 16h20	CHAMPIONNAT REGIONAL MX 2	2 ème Manche	20 MIN + 1 T
16h25 à16h45	CHAMPIONNAT 125CC	2 ème Manche	20 MIN + 1 T
16h50 à 17h00	EDUCATIFS 65cc	2 ème Manche	10 MIN + 1 T
17h05 à 17h20	ESPOIRS 85cc	2 ème Manche	15 MIN + 1 T
17h25 à 17h45	VETERANS	2 ème Manche	20 MIN + 1 T
17h50 à18h05	PROMOTION	3 ème Manche	15 MIN + 1 T
18h10 à 18h30	**FINALE**	**20 MIN + 1 T**	
19h	**REMISE DES PRIX**		

Page N°4

GRAS SAVOYE
Willis Towers Watson

DTW 1991

ADHESION A LA POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE DE L'ORGANISATEUR VALANT ATTESTATION

N° D'ADHESION : 794204 / 219 51

ASSURE : **MOTO CLUB GOUY EN ARTOIS** - 62000 ARRAS

COMPETITION : **MOTOCROSS DE GOUY EN ARTOIS**

LIEU : **GOUY EN ARTOIS** **CATEGORIE :** **NATIONALE**

TYPE : **MOTOCROSS** **N° D'AGREMENT :** **606**

DUREE : **1 JOUR** **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** **24/03/2019** **JUSQU'AU :** **24/03/2019**

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves NOCTURES UNIQUEMENT, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre :

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

- **6 100 000 € en cas de dommages corporels**
  autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile
- **500 000 € en cas de dommages matériels**
  autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

***Police souscrite par la FFM au nom de "** **MOTO CLUB GOUY EN ARTOIS** **" qui lui est affilié.**

Auprès de DTW 1991 Underwritting Limited **Le Preneur d'Assurance**

DTW R·Q 1991

Villeurbanne, le **28/01/2019**